

Rio de Janeiro le 1 Février 1916

Mon cher ami

J'ai bien reçu votre lettre du 29 et je reçois à l'instant celle d'hier dont je vous remercie et dont je ferai certainement mon profit.

Je viens de vous envoyer du Ministère le télégramme suivant: **MINISTRO DESPACHOU CONDIÇÃO APRESENTAR PAPEIS PROMETIDOS SESSENTA DIAS TEREMOS DECRETO AMANHA**

Nous avons donc obtenus ce que nous désirions et cela dans les meilleures conditions possibles, puisque le Ministre accepte que la société soit reconnue à la seule condition que nous lui apportions les papiers d'incorporation et statuts dûment légalisés dans les soixante jours, le tout sous peine de nullité. Il faut donc que Monsieur Deleuze fasse le nécessaire pour que nous ayons ces documents à temps. C'est très important, car alors tous les actes de la société seraient annulables.

J'ai causé avec Monsieur Grecco Cardozo et il a fait venir devant moi le sous chef de l'industrie et lui a donné l'ordre de préparer les papiers pour la signature par le Président de la République demain. Je considère donc qu'il n'y aura plus maintenant aucune difficulté. Il m'a recommandé de retourner au Ministère jeudi, car le ministre ne revient ^{demain} du palais que très tard. Il me donnera les visas pour les paiements à faire et tous les renseignements matériels nécessaires.

Je vous prie de croire à mes sentiments très cordialement dévoués

